



**Territoriaux de Roubaix  
Mairie et CCAS  
Tous Ensemble !**

# **Agents publics** **Mobilisez-vous** **avec force !**

**Il est temps de dire NON aux injustices que le gouvernement persiste à vouloir nous imposer ! Aujourd'hui, les conséquences des réformes d'austérité et des décisions qui en découlent, nous les vivons toutes et tous, dans notre travail, dans notre famille, dans notre quotidien : Avec la CGT : Venez revendiquer:**

## **Un financement solidaire et pérenne de notre système protection sociale par :**

- Le plein emploi, notamment celui des jeunes et des femmes, et le renforcement des effectifs de fonctionnaires, notamment par une mesure immédiate de titularisations des agents non-titulaires
- La hausse générale des salaires et la revalorisation du point d'indice
- La taxation du capital et la lutte contre la fraude fiscale
- Une réforme fiscale d'ampleur permettant un financement solidaire et pérenne des missions de service public, nécessaires au développement du marché du travail
- Le renforcement de la péréquation financière entre collectivités locales qui représentent 70 % de l'investissement en travaux publics, créateur d'emplois

## **Un autre acte de décentralisation**

- Bilan des décentralisations précédentes
- Débat nécessaire sur les missions de l'état sur l'ensemble du territoire et leurs conditions de mise en œuvre, l'organisation territoriale à tous ses niveaux
- Plus de moyens budgétaires, humains et matériels
- Renforcement des droits et garanties des personnels dans une fonction publique de carrière

## **Un socle commun de droits des salarié-e-s et retraité-e-s individuels et garantis collectivement :**

- Un départ en retraite à partir de 60 ans et un départ anticipé avant cet âge en reconnaissance de la pénibilité ou de l'insalubrité, avec, pour les fonctionnaires, inscription des critères dans le code des pensions
- Une validation de toutes les périodes dès l'entrée dans le parcours professionnel jusqu'à la retraite : formation, études, privations d'emploi
- Un départ avec 75 % du salaire d'activité ou du dernier traitement (fonctionnaires)
- Un minimum garanti basé sur le smic (1 700 € revendiqués par la CGT)
- Des pensions indexées sur les salaires
- La reconnaissance de la pénibilité
- L'intégration des primes ayant caractère de complément salarial dans le traitement indiciaire et l'extinction de l'ERAFP (établissement de retraite additionnelle de la fonction publique)
- La bonification pour enfants
- La transparence de la compensation inter-régimes

**10 septembre 2013**

**Actifs, retraités, privés d'emploi, nous sommes tous concernés !  
Manifestation à 14 h Porte de Paris à Lille (Métro Mairie de Lille)  
Rendez-vous à 13 h 30 devant la Mairie de Roubaix**